



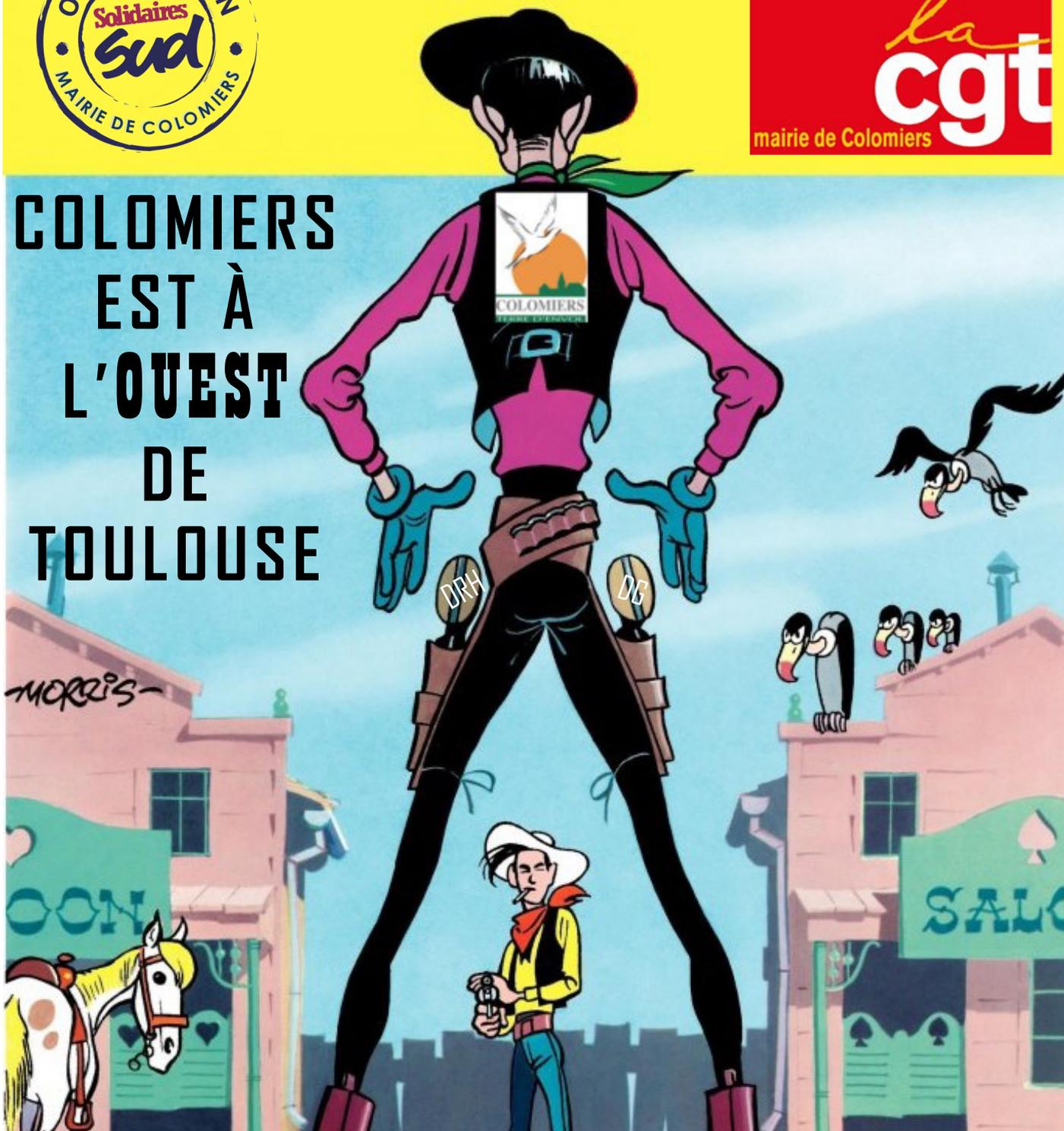
syndicat des territoriaux

31

la
cgt

mairie de Colomiers

**COLOMIERS
EST À
L'OUEST
DE
TOULOUSE**



**MAIS CE N'EST PAS LE
FAR-WEST NON PLUS !**

REFUSONS LEURS METHODES DE COW-BOY !

N'imprimer que si nécessaire. Ne pas jeter sur la voie publique.

Droit statutaire, conditions de travail, avancements, reclassement... La Mairie de Colomiers continue d'agir dans son coin et contre la loi !

Nous réclamons la fin de la double peine pour les agents en reclassement : les maladies, les accidents ne doivent plus être des motifs d'exclusion ou de radiation, La mairie doit réintégrer les agents et leur trouver un emploi compatible avec leur état de santé,

La collectivité doit mettre fin à la mise en concurrence entre les agents déclarés inaptes et les agents en demande de mobilité.

Malgré nos alertes, nos courriers et nos actions, les responsables RH, avec la complicité des élus, continuent leur travail de destruction des carrières au détriment de la vie des agents.

Quand les élus de Colomiers cesseront-ils de porter atteintes aux droits des agents ?

Il y a urgence, nous n'attendrons pas les prochaines échéances électorales ?

Les conditions de travail ne se résument pas à des formations sur le bien-être au travail ! Nous exigeons une réelle prise en compte des besoins des services. Nous revendiquons des avancements de grade à 100% des quotas (s'il y en a).

Nous demandons à la DRH d'anticiper sur les départs à la retraite, aussi bien pour le calcul effectif du montant de la pension afin d'éviter tout retard de paiement des retraites, que pour le remplacement nécessaires des départs !

Avec SUD et la CGT, refusons ensemble ce système ! Refusons ce double discours et réclamons l'application stricte de la loi et la protection de tous les agents !

Rassemblement le 16 octobre 2019 devant l'hôtel de Ville à 17h et juste avant le conseil municipal pour alerter les élus et les citoyens !



**UN préavis de grève sera
déposé pour vous permettre de
manifeste.**

Soyons nombreux !

